



COMMUNE DE ORSIERES

Assainissement de l'approvisionnement en eau et des installations d'abreuvement de l'alpage de Planproz

Enquête publique

Requérant : Consortage du jeune bétail du Val Ferret
Auteur du projet : Nivalp SA
Coordonnées : 2'573'360/1'084'350
Zones PAZ : Zone agricole 2

En application de l'article 17 de l'ordonnance sur l'agriculture et le développement rural du 20 juin 2007 et d'entente avec l'office des améliorations structurelles, le consortage du jeune bétail du Val Ferret soumet à l'enquête publique le projet définitif d'assainissement de l'approvisionnement en eau et des installations d'abreuvement de l'alpage de Planproz.

Le dossier complet, comprenant tous les documents utiles en vue de l'approbation globale du projet, peut être consulté durant 30 jours auprès du bureau communal d'Orsières, ainsi qu'auprès de l'office des améliorations structurelles à Châteauneuf-Sion, durant les heures d'ouverture officielles.

Les oppositions éventuelles, dûment motivées, doivent être adressées par lettre recommandée, en 2 exemplaires, au Département de l'économie et de la formation, service de l'agriculture, office des améliorations structurelles, case postale 621, 1951 Châteauneuf-Sion, dans les 30 jours dès la présente publication.

Le projet étant en principe réalisé avec l'aide de contributions publiques, la légitimation à former opposition sera notamment examinée sur la base de l'article 97 de la loi fédérale sur l'agriculture du 29 avril 1998.

Orsières, le 31 juillet 2023

Le consortage du jeune bétail du Val Ferret